

COMMUNIQUE DE PRESSE

11 février 2024

L'association Contre les Violences sur Mineurs (CVM) contribue à un monde où les mineurs victimes de violences et les adultes violentés durant leur enfance sont écoutés, protégés et accompagnés.

Suite à la plainte pour agression sexuelle déposée contre Caroline Rey-Salmon, je lui ai demandé de se mettre en retrait de l'association durant le temps de l'enquête.

Mélanie Dupont

Présidente du CVM

A propos du CVM : Association loi 1901 à but non lucratif reconnue d'intérêt général, Contre les Violences sur Mineurs est engagée dans la prévention de toutes les formes de violences sur les mineurs depuis 2008. L'association informe, guide et forme sur les violences faites aux enfants et aux adolescents : d'une part, en mettant à disposition des ressources numériques pédagogiques gratuites qui s'adressent aux victimes, à leurs proches et aux professionnels ; d'autre part, en participant à la recherche scientifique et en proposant des recherches sur des sujets spécifiques. Ensemble, luttons contre ces violences.

Plus d'infos sur <https://association-cvm.org/>

A propos de Mélanie Dupont : Psychologue, docteur en psychologie, Mélanie Dupont exerce à l'unité médico-judiciaire de Paris au sein de l'Hôtel-Dieu, AP-HP, auprès d'enfants et d'adolescents maltraités. Elle participe à la formation des professionnels de l'enfance (psychologues, magistrats, fonctionnaires de police, éducateurs, etc.) sur les thématiques de la maltraitance et du psychotraumatisme. Elle est présidente de l'association CVM depuis 2018.

